LETTRE D'INFORMATION

L'AVENUE DE LYON SE RÉINVENTE







EDITO, par Hélène Cédileau, maire de Péronnas et Claudie Saint-André, conseillère déléguée à l'aménagement et à l'urbanisme de Grand Bourg Agglomération

La Ville de Péronnas et Grand Bourg Agglomération poursuivent l'aménagement de l'avenue de Lyon. Un projet qui s'inscrit dans une volonté de favoriser les déplacements à pied ou à vélo pour tous les trajets du quotidien, de donner plus de place aux bus et de rendre l'avenue plus verte, plus attractive pour les services et commerces de Péronnas.

La première tranche des travaux côté Est de l'avenue de Lyon se déroule comme prévu selon le calendrier initial. La nouvelle avenue prend ainsi forme progressivement et les trottoirs en béton désactivé sont désormais en phase d'achèvement.

Au cours de ce premier trimestre 2025, c'est désormais côté Ouest de la chaussée que se déroule principalement la suite des travaux. Cela concerne la réalisation des stationnements, des cheminements piétons, de la piste cyclable et des aménagements paysagers.

A partir du mois de mars et jusqu'à fin octobre, les travaux se poursuivront sur la tranche 2 entre l'allée des Tyrandes et la rue Jean Mermoz. Il s'agira de travaux de renouvellement des branchements d'eau potable et de certains tronçons du réseau d'eaux usées.

Au cours de l'ensemble de ces travaux, l'avenue de Lyon reste ouverte aux véhicules et nous assurons un accès aux commerces. Pendant cette période, nous mettons tout en œuvre pour ne pas gêner la circulation.

Nous sommes sûres de pouvoir compter sur votre compréhension pour profiter prochainement de cet aménagement qualitatif qui améliorera le cadre de vie de tous. LES 2 TRANCHES DU CHANTIER DANS LES PROCHAINS MOIS



RETOUR SUR LA 1^{ère} TRANCHE DU CHANTIER



Côté Est de l'avenue de Lyon





Trottoirs, et piste cyclable Carrefour de l'Europe Giratoire, côté côté ouest entre le De l'allée des Tyrandes giratoire et l'Allée rue de l'Eglise Secteur réalisé à partir Trottoirs et piste cyclable côté des Violettes à la rue Jean Mermoz d'avril 2025 ouest, entre la Mairie et le giratoire Tranche 1

Tranche 2

Carrefour rue de l'Europe, jusqu'au 11 mars 2025

LES TRAVAUX EN DÉTAILS

- Reprise des trottoirs, installation des réseaux, préparation des aménagements paysagers.
- 🛂 Trottoirs et piste cyclable côté Ouest, entre la Mairie et le giratoire, du 14 mars au 23 avril 2025
- ▶ Implantation de bordures, installation des réseaux, réalisation du réseau d'eau pluviale, de la piste cyclable, des trottoirs et des stationnements, préparation des aménagements paysagers.
- Giratoire, côté rue de l'Eglise, jusqu'au 3 avril 2025
- Implantation de bordures, installation des réseaux, réalisation de la piste cyclable et des trottoirs, préparation des aménagements paysagers.
- Trottoirs, et piste cyclable côté Ouest entre le giratoire et l'allée des Violettes, jusqu'au 1e avril 2025
 - ▶ Implantation de bordures, installation des réseaux, réalisation du réseau d'eau pluviale, de la piste cyclable, des trottoirs et des stationnements, préparation des aménagements paysagers.
- Secteur entre l'allée des Violettes et l'allée des Tyrandes, à partir d'avril 2025
- ▶ Implantation de bordures, installation des réseaux, réalisation du réseau d'eau pluviale, de la piste cyclable, des trottoirs et préparation des aménagements paysagers.
- De l'allée des Tyrandes à la rue Jean Mermoz, de mars à fin octobre 2025
- ▶ Pose de la conduite d'eau principale et reprise des branchements de début mars à fin juillet puis phase de réhabilitation des réseaux jusqu'à fin octobre 2025.

IMPACTS DES TRAVAUX —

Tranche 1 : entre la rue de l'Europe et l'allée des Tyrandes :

- ▶ A partir du 10 février, reprise de la circulation à double sens. Des alternats ponctuels pourront être mis en place au fur et à mesure de l'avancée du chantier.
- ▶ Report des cheminements piétons côté Est de l'avenue.
- ► Accès aux commerces et propriétés riveraines côté Ouest maintenus et balisés.

Tranche 2 : entre l'allée des Tyrandes et la rue Jean Mermoz :

- ▶ Maintien du double sens de circulation.
- Alternats par feux ponctuels en fonction des besoins et au fur et à mesure de l'avancement du chantier.
- Accès aux commerces et propriétés riveraines maintenus et balisés.

A SAVOIR

▶ Lettre infos travaux #4 : Informations sur la suite des travaux de l'Avenue de Lyon à paraître au début du second trimestre 2025.

Pour plus d'informations : travauxavenuedelyon@grandbourg.fr

Lettre d'informations travaux #3

« L'avenue de Lyon se réinvente », éditée par Grand Bourg Agglomération en 3950 exemplaires.













